

# CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHAUX-DE-FONDS – QUESTION ÉCRITE

À compléter par la Chancellerie lors de la réception du document et dans le cadre du suivi

N° de l'objet 24.007	Date du dépôt 29.01.2024	Heure du dépôt 22:05	Attribution(s) au(x) Dicastère(s) :
Inscrite pour la première fois à l'OJ du : 06.03.2024 OU distribué la première fois lors de la séance du ..... et inscrite à l'OJ de la séance du .....			
Remarque(s) :			
Traité par le Conseil général le : .....			

Les champs en couleur sont à remplir obligatoirement avant l'envoi. Ils seront intégrés à l'ordre du jour.

Au nom du/des groupes : PLR		
Titre : Le parking de la Ronde est-il toujours auto finançable ?		
Contenu : Le journal Arcinfo du 15 janvier 2024 nous apprenait que le prix du projet du parking de la Ronde est passé d'un budget de 9.75 MCHF à un coût final de 14.6 MCHF. Le Conseil Général n'a pas eu accès au dossier car le projet devait être autofinancé et était donc considéré comme du patrimoine financier de la ville. Le Conseil Communal peut-il nous renseigner, si en considérant les presque 5 MCHF de dépassement budgétaire, le parking sera toujours autofinancé ? Le Conseil communal peut-il aussi nous éclairer sur les hypothèses qui ont été prises pour le calcul de l'autofinancement du projet et idéalement nous présenter ceux-ci ? Si le projet devait ne plus être autofinancé, le Conseil communal peut-il nous expliquer quelle procédure sera appliquée et quel en sera l'impact pour les comptes de la ville ?		
Souhait d'une réponse écrite (par défaut, la réponse « Non » est retenue) : Non		
Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) : Maël Iseli		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Cédric Haldimann		
Sarah Curty		
Anthony Curty		
Blaise Courvoisier		
Frédéric Vaucher		
Claude-André Moser		

Envoi du fichier rempli à la Chancellerie communale : [Chancellerie.communaleCHX@ne.ch](mailto:Chancellerie.communaleCHX@ne.ch)